

Bujumbura, 17 juin 2013

Discours de Son Excellence le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique lors de la réception officielle des fonds d'appui à la stratégie de communication de l'OBR.

**Distingués invités,
Mesdames Messieurs
tout protocole respecté**

Au Nom du Gouvernement du Burundi et en mon nom propre, c'est un honneur pour moi de rehausser ces cérémonies de réception officielle de l'appui financier du Gouvernement Américain, qui l'offre à l'Office Burundais des Recettes, par le biais de son Agence de Coopération au Développement « USAID ».

Cette circonstance nous pousse à rappeler l'engagement ferme du Gouvernement du Burundi à moderniser l'Administration fiscale.

Pour que la réforme fiscale et douanière soit efficace, la mise en place d'une nouvelle structure moderne de perception des recettes publiques s'est imposée pour pouvoir gérer les différents mécanismes fiscaux rendus nécessaires par le besoin de modernisation et des engagements pris par le Burundi dans le cadre de son adhésion à la Communauté Est Africaine. En mettant en place l'Office Burundais des Recettes par la loi n°1/11 du 14 juillet 2009, le Burundi a agi en conformité avec l'article 82.2 du Traité de la Communauté Est Africaine qui prévoit l'harmonisation des textes de lois et des procédures administratives. Il a été constaté que la réforme fiscale par la mise en place des structures comme l'OBR s'est soldée par une forte augmentation des recettes et de la réduction de la corruption ainsi qu'un environnement amélioré des affaires au Burundi.

Depuis sa création, l'Office Burundais des Recettes a continué d'accomplir sa mission principale de collecte des recettes pour le compte du Trésor Public ; tout en se focalisant sur l'amélioration continue de la qualité des services offerts aux contribuables. Ainsi donc, plusieurs réformes ont été entreprises telles que l'informatisation des services de l'OBR, l'adoption d'une nouvelle structure, l'harmonisation des différents textes et lois en

rapport avec la fiscalité afin que ceux-ci s'inspirent des meilleures pratiques internationales et ainsi améliorer le climat des affaires au Burundi.

Bien que toutes ces réformes aient été accomplies à la grande satisfaction de toutes les parties prenantes, il sied de noter que des défis n'ont pas manqué. Ici, je tiens à remercier toute personne, qui de près ou de loin, a contribué d'une façon ou d'une autre à surmonter ces défis. Ici, je remercie plus particulièrement le Gouvernement, les membres du Conseil d'Administration et la Direction de l'OBR et tout son personnel, nos partenaires et plus particulièrement Trade Mark East Africa, les médias, le FMI, la Banque Mondiale, et aujourd'hui, le Gouvernement Américain pour lequel je vous demande d'applaudir.

**Distingués invités,
Mesdames Messieurs
tout protocole respecté**

Toutes les administrations fiscales et douanières se réforment pour deux objectifs essentiels: Mieux servir les contribuables et Améliorer la rentrée des recettes fiscales et douanières pour le Trésor public.

L'Office Burundais des Recettes a fait des progrès remarquables en comparaison avec le peu de temps de son existence. Après avoir renforcé ses assises comme nous l'avons brièvement noté, la Direction de l'OBR a déjà annoncé que cette année 2013 a été placée sous le sceau du service de qualité qui sera rendu aux contribuables et nous l'encourageons dans ce sens. En effet, révolues sont les époques où les administrations fiscales étaient toutes puissantes, écrasant de tout leur poids les contribuables, considérés à tort d'emblée comme des interlocuteurs malintentionnés, mou par la volonté de dissimulation et de fuites de leurs obligations fiscales. L'OBR a déjà inauguré l'ère d'une Administration fiscale qui soigne ses rapports avec les contribuables, considérés avant tout comme des partenaires. Le Gouvernement du Burundi est témoin des efforts fournis par l'OBR, une institution qui s'est résolument engagée à tout mettre en œuvre pour participer activement dans l'amélioration du climat des affaires au Burundi, afin de donner une contribution effective dans l'attraction des investisseurs potentiels. En étroite collaboration avec d'autres institutions publiques concernées par ce pari, l'OBR a mené une série d'initiatives

tangibles, en essayant de satisfaire les indicateurs du doing business élaborés par la Banque Mondiale.

L'Office Burundais des Recettes a connu bien d'innovations dans de nombreux domaines, tels que les réformes des procédures douanières ainsi que le développement des technologies de l'information dans son processus de modernisation. Tout cela dans le but de faciliter les affaires et les contribuables lorsqu'ils sont en train d'honorer leurs obligations fiscales.

**Distingués invités,
Mesdames Messieurs
Tout protocole respecté**

Le Gouvernement du Burundi ne ménage aucun effort pour créer des conditions favorables à l'épanouissement des contribuables, afin que ceux-ci deviennent plus productifs et compétitifs dans la région. En déclenchant le processus de révision des lois fiscales qui étaient devenues incompatibles avec les moments présents, le Gouvernement du Burundi ne vise que le renforcement du civisme fiscal, matérialisé bien sûr par un cadre légal qui promeut la justice fiscale, la transparence et la prévisibilité. Ces lois en cours de promulgation nécessitent une large médiatisation et une solide stratégie de dissémination. Ce travail nécessite des moyens techniques et financiers conséquents, d'où nous sommes reconnaissants à l'équipe de direction de l'OBR qui y avait déjà pensé vu les cérémonies d'aujourd'hui. C'est pour cette raison que je voudrais rendre un grand hommage au Gouvernement Américain qui vient d'octroyer une somme demillions de dollars pour couvrir les activités de communication, d'information et d'éducation à l'intention des contribuables. Ce soutien vient au bon moment vu les défis actuels dans ce sens. Permettez-moi de relever quelques-uns de façon non exhaustive :

- Les petits contribuables ne comprennent pas la nécessité d'avoir un NIF
- Le NIF est perçu comme un moyen d'être reconnu et par conséquent d'être contrôlé

- Préférence de groupage: plusieurs commerçants préfèrent importer sur un NIF d'un seul
- Procédures de vérification non acceptées par les contribuables et qui réclament le contrôle à base du risque, tel que relevé par les enquêtes effectuées sur cet aspect,
- La plupart des commerçants ne voient pas encore la nécessité à tenir le journal des ventes et achats régulièrement, font une facturation biaisée ou absence de factures comprenant la TVA en cas d'obligation légale
- Réticence de certains contribuables à déclarer leurs revenus ou qui préfèrent rester cachés dans des catégories qui ne correspondent pas à leur réalité en termes de Chiffre d'Affaires

Etc ; bref pour montrer que l'éducation est d'une impérieuse urgence.

**Distingués invités,
Mesdames Messieurs
Tout protocole respecté**

Nous sommes confiants dans l'usage efficient et effectif de l'appui ici octroyé au profit des contribuables, et par ricochet, au renforcement du civisme fiscal au Burundi, notion encore incomprise à cause du poids de l'histoire. En effet, l'impôt reste mal perçu dans la conscience populaire burundaise qui garde l'image d'un impôt comme outil de domination et de contrainte publique. Il est donc temps que cette image change, en la remplaçant par des attitudes de fierté lors de l'accomplissement des obligations fiscales et même, porter la perception de l'impôt sur le niveau de l'équation « bon contribuable=bon citoyen ».

Ainsi, le pays pourra faire face à cette conjoncture économique de plus en plus difficile, et offrir des lendemains meilleurs aux jeunes générations, un espoir de vivre dans un pays où il fait bon vivre.

Sachant que le budget de l'Etat est encore financé par les recettes à hauteur de 50%, il est nécessaire de porter la barre plus haut en recrutant davantage de nouveaux contribuables, afin d'arriver un jour au financement total du budget du Gouvernement. Permettez-moi d'affirmer ma conviction que ce jour n'est pas une utopie, mais bien proche parce que confiant dans

l'engagement de toutes les parties prenantes qui ne cessent de poser des actes aussi louables comme cette initiative du Gouvernement Américain ici représenté par son Ambassadeur.

Vive le Burundi
Vive la Coopération Américano-Burundaise
Vive le civisme fiscal

Je vous remercie !